



AVIS PUBLIC
Assemblée publique de consultation

**Modification au règlement de zonage – Premier projet de règlement
(rue Saint-Ignace)**

Aux personnes intéressées, AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

1. QUE le conseil municipal lors de la séance tenue le 15 juin 2026, a adopté un projet de règlement concernant une demande de modification au *Règlement de zonage numéro 1100* de la Ville de Montmagny.
2. Que ce projet de règlement est intitulé *Règlement numéro 1100-199 modifiant le règlement de zonage numéro 1100 afin d'autoriser l'usage « 6 à 8 logements » ainsi qu'une hauteur de 12 mètres et de 3 étages dans la zone CaM-9.*
3. Que ce règlement a pour but d'autoriser un bâtiment de 8 logements et de 3 étages dans la zone CaM-9.
4. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu **le lundi 13 juillet 2026**, à 19 h, à la salle du conseil, située au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny.
5. Qu'au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption et les personnes qui désirent s'exprimer seront alors entendues.
6. Que ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
7. Que ce projet de règlements ainsi que les illustrations des zones visées sont disponibles pour consultation au bureau de la Ville, situé au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny.

Fait à Montmagny, ce troisième jour du mois de juillet deux mille vingt-six.

La greffière,

Karine Simard, avocate